

CONSEIL D'ETAT - RAAD VAN STATE LEGISLATION - WETGEVING L
18-05-1988
Transmis à M. Overgemaakt aan de H.

ST.

L. 18.388/9.

Neuvième chambre.

La demande d'avis, introduite le 20 novembre 1987 par le Ministre de l'Environnement et de l'Agriculture pour la Région wallonne, concernant un projet d'arrêté de l'Exécutif Régional wallon "déterminant les conditions de l'octroi et le taux des subventions pour l'acquisition de terrains et/ou pour les plantations, l'équipement, l'aménagement et le réaménagement de terrains en vue de la conservation ou la création d'espaces verts publics", a été rayée du rôle le 16 mai 1988.